Association Sénégalaise pour l'Appui à la Création



Dakar, le 29 Janvier 2000

23 20 70

Monsieur le Directeur de l'ASACASE

A

Monsieur le Coordonnateur du Sous programme 5 – Dakar

NR: OB / msd / 0061 - 2001

Objet : Demande de mise à disposition de fonds de crédit

Monsieur le Coordonnateur,

Par la présente, nous vous faisons parvenir la demande de mise à disposition d'un fonds de F cfa 9 131 675 (Neuf millions cent trente un mille six cent soixante quinze francs CFA) pour le financement de projets de Pikine.

Ces projets font partie des 122 projets qui ont été agrées par les comités de crédit tenus à Pikine les 14, 15, et 16 Novembre 2000.

Conformément à l'article 4 du protocole d'accord qui nous lie, nous joignons à la présente requête une copie du procès-verbal des comités et- les copies des contrats des promoteurs concernés. Les justifications des fonds préalablement financés vous avaient été transmises dans notre dernière demande de mise à disposition de fonds (pour 31 promoteurs).

La présente requête concerne 32 promoteurs qui ont participé à la formation et ont signé leurs contrats.

Nous vous prions de bien vouloir virer le montant sur notre compte ASACASE Fonds de crédit n°21536000835, ouvert dans les livres de la CBAO de Pikine.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Coordinateur, l'expression de nos sentiments distingués.

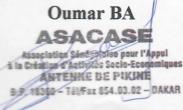
PJ:

- Liste des 32 promoteurs à financer

- Copie des contrats

Procès-verbal des comités de crédit

- Liste des 31 promoteurs dont le financement n'est pas encore disponible (NR: OB/ss/ 0050-2000)





LISTE DES PROJETS A FINANCER PAR LE FONDS PNUD - SP1 ET SP2 A GUINAW RAIL

PROJET A FINANCER PAR LE FONDS SP1

	TA FINANCER PAR LI	Nature de l'activité	Financement accordé
N°	Nom et Prénom		130 225
1	Debo Sow	Restauration	105 600
2	Aïssatou Faye	Restauration	287 50
	Awa Diaw	Teinture	300 00
	Khady Fall	Teinture	02.65
	Dioma Dramé	Restauration	205 00
	Yacine Diongue	Restauration "	274 75
	Ndèye Astou Fall	Restauration	374 50
	Sokhna Guèye	Restauration	332 50
	Coumba Bèye	Restauration	240 30
	Maty Fall	Restauration	300 00
	Oumou Ndiaye	Teinture	
- 11		otal	2 643 02

PROJETS A FINANCER PAR LE FONDS SP II

Neture de l'activité Financement accordé

Nom et Prénom		Nature de l'activité	Financement accordé	
		Teinture	250 000	
	Aïssatou Dia	Vente produit de mer	155 750	
	Aïda Tior	Commerce tissu	278 200	
	Gnagna Seck	Commerce cosmétique	200 000	
	Khady Faye	Commerce tissu	271 950	
	Safiètou Diallo	Commerce produit de mer	240 000	
	Safiètou Faye	Commerce huile de palme	255 500	
	Thèrese Gomis	Commerce tissu et pagne	150 000	
	Cathérine Gomis	Commerce produit de mer	231 000	
9	Amy Ndong	Commerce produit de mer	199 600	
	Joséphine Diouf	Commerce produit divers	237 000	
	Oumy Dione	Commerce produit agricole	92 000	
	Aminata Ndiaye	Commerce aliment bétail	313 000	
13	Ngor Ngom	Commerce tissus	300 000	
14	Fatou Sow	Mercerie	300 500	
15	Cheikhou Thiam	Vente de tissu	259 000	
	6 Codou Samb	Vente de tissu Vente aliment bétail	345 800	
	7 Jean Diène	Commerce produit divers	300 000	
	8 Marie Diène	Commerce tissu	150 80	
	9 Khady Ciss	Commerce	175 00	
2	0 Mata Sarr		4 705 10	
		SOLLICITE	7 348 12	

LISTE DES PROMOTEURS A FINANCER

Nº	Noms	financer par le Sous-Pro Activités	Montant emprunt
	Astipu Gueve	Restauration	329 500
	Assane Fall	Menuiserie	450 000
	Mactar Pouve	Aviculture	277 900
	Alissatou Mbow	Restauration	145 300
	Awa Sow	Restauration	353 900
6	Fama Faye	Restauration	491 400
	Maimouna Fall	Restauration	426 000
	Marème Diallo	Restauration	475 350
9	Sokhna Fall	Restauration	329 500
10	Youma Aissa Dème	Restauration	195 000
_	Mame Maguette Seck	Restauration	329 500
_	Mame Diarra Diop	Restauration	209 500
	Serigne Kébé	Commerce céréales	352 250
	Awa Bakhoum	Commerce prdts de mer	151 100
15	Mbaye Diagne Seck	Commerce Diembés	200 000
	Mor Diokhané	Vente objets d'art	319 500
	Total SPI	The state of the s	5 035 700
	Liste des projets a	financer par le Sous-Pro	gramme II
1	Ara Diamé	Commerce Bissap	100 000
	Mbougoutane Dione	Commerce prdts de mer	187 850
	Bintou Sène	Commerce poisson fumé	157 100
4	Youssoufa Sarr	Commerce prdts cosmétiq	300 400
5	Awa Ndiaye	Commerce prdts de mer	140 000
	Hadiaratou Djigo	Commerce prdts locaux	115 225
	Adriene Ntab	Commerce prdts locaux	145 000
8	Moustapha Diouf	Commerce prdts aliment.	350 000
9	Cheikh M. Bamba Sougou	Aviculture	474 800
10	Aïssé Sarr	Commerce prdts divers	298 500
11	Binta Diouf	Commerce prdts divers	258 800
12	Fatou Bintou Gaye	Commerce prdts cosmétiq	312 800
13	Mamadou Camara	Commerce de papier	200 000
14	Saelle Thiam	Ecole arabe	500 000
	Sokhna Fall Gaye	Commerce prdts divers	251 500
		Commerce aliments bétail	304 000
15	Mamadou Mbengue	Commoros ammonto botan	
15	Mamadou Mbengue Total S		4 095 975

Association Sénégalaise pour l'Appui à la Création d'Activités Socio-Economiques

Procès Verbal de la Réunion du Comité de Crédit Du Mardi 14 au Jeudi 16 Novembre 2000



ASACASE Pikine

L'an deux miles de contract et seize Novembre 2000 à 9 h 55 mn s'est tenue la remain du Contract de 3 en vue d'examiner les projets du fonds PNUD ci-dessous.

Etaient présents

Monsieur Ousmane SANE PNUD-SP1

Madame DIOKHANE PNUD-SP1

Monsieur Makhtar SALL PNUD-SP2

Monsieur Mamadou SARR PLANIFICATION

Monsieur Gérard GBAGUIDI . ASACASE

Monsieur Cheikh NDOUR ASACASE

Monsieur Boubou BATHILY ASACASE

Le comité a accepté d'un commun accord que les promoteurs ayant bénéficiés de formation du PELCP soient les premiers bénéficiaires des financements afin de rentabiliser l'investissement déjà réalisé.

Les projets suivants ont été examinés :

No	PRENOMS ET NOM	GIE		FINANCEMENT RECHERCHE	DECISION DU COMITE A financer (SP-2)
	Aissatou DIA	Ndimbeul -jaboot	Teinture Vente de produits de	250 000 155 750	A financer (SP-2)
2	Aida Thior	Takku Ligueye	mer	255 000	A financer (SP-2)
3	Thérése Gomis	Takku Ligueye	Commerce huile de palme		A financer (SP-1)
4	Abdou Aziz Dieng		Aviculture	347 900 130 225	A financer (SP-1)
5	Debo Sow	Takku Ligueye	Restauration	130 223	Réduire la durée à 8 mois
6	Fatou Sarr		Commerce de boubous teints	192 250	A financer (SP-2) Réduire la durée à 10 mois
7	Binta Diouf		Commerce de poissons secs et yeth	258 800	A financer (SP-2)
ĺ		- BL 1.	Commerce de tissus	278 200	A financer (SP-2)
8		Dioubo	Commerce de	69 100	A financer (SP-2) Réduire la durée à 6
9	Gnima Senghor	Canguar	poissons secs		mois

					-	N. C.	ETNA	NCEMENT	DEC	CISION DU
					ACTIV	TTE	PECI	HERCHE	CON	MTE stant
0 1	PRENOMS E	T NOM 6	E.				297 C	000	Rédu	nire le montant.
1	RESTOR				Vente	de crème.	291	,00	(Red	limensionner à
0	Fatou Ndong	3	Yalla Ya	13	glacée				150	000)
U	diod						200	000	Afi	nancer (SP-2)
				Taboot	Comm	nerce de	200	000		(CD 2)
1	Khady Faye		Dimbeul	Jauout	produ	its cosmetiques	240	000	Af	inancer (SP-2)
11	Kildey			Contonia	Comp	nerce de	240	000		(CD 2)
12	Safietou Fay	е	Takkii I	Ligueye	produ	iits de mer	97	800	A	financer (SP-2)
14	Janote			1	Harile	de palme		950	A	financer (SP-2)
12	Khady Mbay	ye	Dioko	Limiene	Com	mèrge de tissus		5 600	A	financer (SP-1)
13	Safiétou Dia	allo -	Takku	Ligueye	Rest	auration	10.	, 000		éduire la durée à
_	Tio	ye	Dimbe	ul Jaboot			-		m	ois
15	Alssarou		1				22	8 000		evoir avec elle le
1			177.7.5	Limione	Tiss	sus et pagnes	123		p	rojet (SD 2
10	6 Catherine	Gomis	Takku	Ligueye			12	31 000	A	A financer (SP-2
1	Cathering		= 11	Limious	Co	mmerce de	12.	J1 000	1	
1	7 Amy Ndon	ng	Takk	u Ligueye	pro	duits de mer	12	98 500		A financer (SP-2
-1	Tilly 1 to				Co	mmerce de	12	,90 000		(CD C
-	8 Aïsse Sam		-		pro	oduits divers	-	74 800		A financer (SP-2
1			-		Ax	viculture		199 600		A financer (SP-2
+	19 Mamadou	B. Sougo	u	Limiave	C	ommerce de		199 000		CD
L	20 Joséphine	Diouf	Tak	ku Ligueye	pı	roduits de mer		150 800		A financer (SP-
	20 Josephin				C	ommerce		117 800		A financer (SP-
-	21 Khady C	isse		- Section 1	C	outure		352 250		A financer (SP-
	21 Khady C 22 Salimata	Kalissa	· ·	1.	- 0	commerce de		332 230		(CD
	23 Serigne	Kébé	Dic	oubo	10	éréales locales		157 100		A financer (SP
	23 30118110				-	Commerce de		13/100		
	24 Bintou	Séne				poissons fumés	et			(CI
	24 Billiou					secs		108 550		A financer (SI
			7			Commerce de		100 550		10
	25 Awa G	ave				oâteaux		300 400		A financer (S
						Commerce de				10
	26 Youss	oupha Sarr				produits cosme	etiques	237 000		A financer (S
	20 10030			11-Tim	eve	Commerce de		237 000		- (
	27 Oumy	Dione	1	Takku Ligu	Cyc	produits divers	3	287 500		A financer (S
	21 July			n' 10		Teinture		151 500		A financer (
	28 Awa	Diaw		Dioubo		Commerce de		131 300		Réduire le p
	20 AW2	Bakhoum				produits de m	er			mois
	29 Awa							350 000		A financer
						Commerce d'	œuvre	350 000		Réduire le
	30 Mba	ye Diagne	Seck			d'art			- Auto-	200 000
	30 10100							295 000		A financer
				D: 1.		Commerce d	le tissi	18 293 000		Voir le rev
	31 Am	y Dione		Dioubo						baisse
	31 AIII	, -	4							Ramener 1
										10 mois

L	N° PRENOMS ET NOW	GE	ACTIVITE	FINANCEMENT RECHERCHE	DECISION DU COMITE
	2 Fatou Dia 3 Aminata Nifiana	NA	Commerce de chaussures et de pagnes	192000	A financer (SP-2)
		Takiku Ligueye	Commerce de produits agricoles	92000	A financer Réduire la durée à 8 mois
35	Ngor Ngom	Diaubo	Commerce Aliments pour bétails	313000	A financer (SP-2) Réduire la durée du projet
-			Commerce de tissus	130000	A revoir
L	Fatoumata Ibra Ba Fatou Sow	D. I. I.	Commerce de tissus	148750	A financer (SP-2) Réduire la durée à 10 mois
-	Khady Fall	Dimbeul Jaboot	Commerce de tissus	300000	A financer (SP-2)
	Matar Pouye	Dimbeul Jaboot	Teinture	300000	A financer Revoir recettes
			Aviculture	277900	A financer sous reserve Nantissement matériel d'exploitation (SP-1)
41	Cheikhou Thiam	Dioubo	Mercerie	300500	A financer (SP-2) Réduire à 8 mois
41	Mouskéba Biaye		Huile de palme	207900	A financer (SP-2)
	Astou Kasse		Commerce de produits locaux	345000	A financer sous reseve. Revoir Tableau des dépenses (Prix) Baisse de l'emprunt 250 000
	Mbayang Ngere		Produits locaux	102 750	A financer (SP-2)
	Jean Adama M Diallo Mariéme DiaW		Commerce de tissus	304500	Approfondir étude A revoir
		AFRES	Restauration	473350	A financer (SP-1) Revoir l'electricité
	Fama Faye	AFRES	Restauration	491400	A financer (SP-1) Autorisation parentale
	Amy Dioum	Bock Ligueye	Teinture	295000	A réorienter
_	Fatoumata Ba	Yalla Yana	Produits maraîchers	144250	A financer (SP-1)
	Valere Ahoumenou		Maraîchage	473500	Approfondir étude
	Ismaïla Ndiaye Saelle Thiam		Maraïchage	473 500	Approfondir étude
			Ecole Arabe		A financer (SP-2) Réduire la durée à 10 mois
52	Aïssatou Mané		Produits locaux	363 000	A financer (SP-1) Revoir avec 4 bidons de 60 1

Nº	PRENOMS ET NOM	GIE	ACTIVITE	FINANCEMENT RECHERCHE	DECISION DU COMITE
53	Issa Dia		Maraîchage	473 500	Approfondir étude
54	Marine Faye		Produits maraîchers	209 150	Approfondir étude
55	Mariéme Adebura	1	Produits maraîchers	209 150	Approfondir étude
56	Marianne Tressol		Produits maraîchers	224 600	Approfondir étude
	Edmond W. Sarr	4	Produits de mer	346 000	A financer (SP-2) Détails des périodes
58	Elh.Ndene Gueye	- 1	Produits locaux	300 000	A financer (SP-2)
59*	Celine Cabo		Produits locaux	350 000	A financer (SP-2)
60	Pierre Gomis		Produits Locaux	335 000	A financer (SP-2)
61	Marthe Gomis		Produits locaux	335 000	A financer (SP-2)
62	Trepasse Gomis		Produits locaux	335 000	A financer (SP-2)
63	Moctar mbodj		Aviculture	467 500	A financer (SP-2) Réduire le projet à 10 mois Revoir situation
64	Fatou Ba		Restauration	330 500	A financer (SP-1) Réduire le projet à 8 mois
65	Hamzata Diallo		Boutique	200 000	Approfondir étude
66	Adiouma Sow		Bétail	386 210	Garantie à mobiliser
67	Khady Sall		Tissus	350 000	A financer (SP-2)
68	Ara Diamé		Bissap "	100 000	Introduire certaines charges A financer (SP-2)
69	Youma Aïssé Seck	AFRES	Restauration	447 500	Approfondir étude
70	Dioma Dramé	Dioubo	Restauration	92 650	A financer (SP-1) Réduire la durée à 8 mois
71	Henriette Preïra		Restauration	423 500	Approfondir étude
	Karo Diallo		Vente de produits locaux	275 000	Approfondir étude
73	Yacine Diongue	AFRES	Restauration	205 000	A financer (SP-1) Réduire le projet à 8 mois
74	Ndéye Astou Fall	AFRES	Restauration	407 500	A financer (SP-1) Revoir les charges mensuelles Réduire la durée à 8 mois
75	Sokhna Gueye	AFRES	Restauration	374 500	A financer (SP-1) sous réserve nantissement équipement
76	Coumba Beye	AFRES	Restauration	332 500	Approfondir étude

	PRENOMS ET NOM	GIE	ACTIVITE	FINANCEMENT RECHERCHE	DECISION DU COMITE
7	Maimouna Fall	AFRES	Restauration	426 000	A financer (SP-1) sous réserve autorisation parentale Réduire la durée à 10 mois
78	Mbougatane Dione	1	Produits de mer	187850	A financer (SP-2) Réduire la durée à 8 mois
79	Fatou Diouf	-18-	Produits locaux	69100	A financer (SP-2) Réduire la durée à 6 mois
80	Oumy Niang		Produits locaux	56150	A financer (SP-2)
81	Marie Barro		Produits de mer	98600	A financer (SP-2) Réduire la durée à 6 mois
82	Awa Ndiaye	3:	Produits de mer	140000	A financer (SP-2) Réduire la durée à 6 mois
83	Fatou Gueye		Poisson sec	203500	A financer (SP-2) Re voir fonds de roulement Réduire la durée à 8 mois
84	Khadidiatou Diagne		Produits locaux	227850	A financer (SP-2) Réduire la durée à 8 mois
85	Jeannette Gomis		Produits locaux	307000	A financer (SP-2) Réduire la durée à 8 mois
86	Bousso Ndiaye		Produits maraîchers	194050	Approfondir l'étude
87	Angelique Touré		Produits de mer	317000	A financer (SP-2) Réduire la durée à 8 mois
88	Adjaratou Djigo		Produits locaux	115225	A financer (SP-2) Revoir quantité sachets
89	Adrienne Ntab		Produits locaux	145000	A financer (SP-2)
90			Produits locaux	307000	A financer (SP-2) Réduire la durée à 8 mois
91	Serigne Ndiaye		Légumes	329100	Approfondir étude
92		AFRES	Restauration	240300	A financer (SP-1) Réduire la durée et revoir les charges
93	Oumou Ndiaye	Dimbeul Jaboot	Teinture	300000	A financer (SP-1) Réduire durée 8

	PRENOMS ET	GIE		FINANCEMENT RECHERCHE	DECISION DU COMITE
	NOM Maty Diack			175 000	A financer (SP-1)
			1	2 (5 05 5	A financer (SP-1)
5	Abdoulaye Faye	-	TARREST COLORS	367 075	A financer (SP-1)
6	Maimouna Ndong	Yalla Yana	Couture et aviculture	200 000	Réduire la durée à 10 mois
97	Aliqune Mbengue		Mercerie.	207 400	A financer (SP-1)
98	Amsata Seck		Production Koras	89 000	A financer (SP-1) Revoir le tableau d'exploitation
99	Aïda Ba		Production - vente de tissus	307 000	Approfondir étude
100	M D Dian	AFRES	Restauration	209 500	A financer (SP-1)
	Mame D.Diop	AFRES	Tissus divers	312 800	A financer (SP-2)
	Fatou Seck Mamadou Faye		K7 vidéo et CD	315 000	Approfondir étude Revoir durée (8 mois)
103	Awa Diop		Tissus teints	188 400	Approfondir étude Revoir achat et vente
104	Magnetta Fall		Restauration	103 570	Approfondir étude
104	Maguette Fall Fatoumata Diaw		Tissus	226 500	Approfondir étude
	Fatou K. Fall		Tissus-bijoux- chaussures	375 000	A financer (SP-2)
107	Edouard Mendy		Charbon	341 500	A réorienter
	Bousso Lô		Tissus	377 500	A financer (SP-2) Réduire la durée à 10 mois
109	Fatou B.Gaye		Cosmétiques et prêt à porter	312 800	A financer (SP-2)
110	Julien Gomis		Viande de porc	388 750	A financer (SP-1) Réduire la durée à 8 mois
11	Dado Bathily		Friperie	81 000	A financer (SP-2) Réduire la durée à 8 mois Voir à partir du mois 2
11	2 Codou Samb	Dioubo	Tissus	259 000	A financer (SP-2) Réduire la durée à 10 mois
11	3 Jean Diéne	Takku Ligueye	Aliments Bétails	345 800	A financer (SP-2) Réduire la durée à mois
11	4 Sagar Camara		Mercerie	150 000	A financer Réduire la durée à 10 mois

'n

N°	PRENOMS ET NOM	GIE	ACTIVITE ,	FINANCEMENT RECHERCHE	DECISION DU COMITE
115	Moustapha Diouf		Divers	350 000	A financer (SP-2) Réduire la durée à 10 mois
116	Mamadou Camara		Papiers	360 000	A financer (SP-2) Redimensionner à 200 000
117	Mor Diokhané	1	Objet D'art	319 500	A financer (SP-1) Réduire la durée à 8 mois
118	Ibrahima Ndong		Pièces détachées	452 500	A financer (SP-2) Réduire la durée à 8 mois
119	Mamadou Mbengue		Aliments Bétails	304 000	A financer (SP-2) Réduire la durée à 8 mois
120	Amadou Fall		Cosmétiques	197 015	A financer (SP-2) Réduire la durée à 10 mois
121	Marie Diene	*; ·	Produits divers	300 000	A financer (SP-2) Réduire la durée à 6 mois
122	Sokhna Fall Gueye		Produits divers	251 500	A financer (SP-2) Réduire la durée à 8 mois.

La réunion du comité s'est achevée le 16 novembre 2000 à 14 heures

Monsieur	Ousmane	SANE	PNUD-SP1
Madame	DIOKHANE		PNUD-SP1
Monsieur	Makhtar	SALL	PNUD-SP2
Monsieur	Mamadou	SARR	PLANIFICATION
Monsieur	Gérard	GBAGUIDI	ASACASE
Monsieur	Cheikh	NDOUR	ASACASE
Monsieur	Boubou	BATHILY	ASACASE

CONTRAT DE PRET

Service pour l'Appui à la Création d'Activités Socio-Economiques A.S.A.C.A.S.E. par Monsieur Gerard GBAGUIDI, Chef d'Antenne de Pikine BP 18360 Complexed Sengths Sedar Senghor Dakar

New Diolegne .: Profession ... Commerçant Denterrer à Grand de Quarter Darou Salam II.Né(e) le 02/01/1970...à... Ndoulo Certe rationale d'identité N° ... 1 218 79 00569 du 24 juillet 1990.

· Ci-après dénominée l'empainteur

Par les presents l'ASAC ASE consent sous forme de prêt l'emprunteur qui accepte, un crédit tont les caracteristiques sont les suivants.

Montant. 319-500 F cfa. (trois cent dix neuf mille cinq cent f cfa).. Taux 8 % soit

Fcfa 328 820 (trois cent vingt huit mille huit cent vingt f cfa)

Durée du remboursement. Huit mois Différé. Sans...

Date du debut du remboursement ... 29 février 2001 .. soit Fcfa 41 102 (Quarante et un ruille cent deux l'efa)...(principal + intérêts)

Dete de la fin de remboursement...30 septembre 2001 soit Fcfa 41 102 (Quarante et un mille cent deux f cfa)...(principal + intérêts)

Ce pret ses ura à réaliser un projet de : ... Vente d'objets d'art Conformement au contenu du dossier de projet signé et paraphé par les deux parties, disant que l'emprunteur doit respecter l'objet du crédit en s'abstenant d'utiliser les sommes mises à sa disposition à d'autres fins que celles prévues par le présent contrat.

- 2.1 Tous paiements en principal intérêts et accessoires auront lieu à...Pikine... par virement bancaire au compte de l'ASACASE où à son siège.
- 2.2 Le débiteur aura la faculté de se libérer par anticipation le remboursement devra alors comprendre la totalité des sommes en principal et intérêt calculées jusqu'à la date où interviendra effectivement le remboursement.
- 2.3 A défaut de paiement à son échéance d'un seul versement, le montant du présent prêt deviendra immédiatement exigible sans qu'il soit besoin d'aucune formalité judiciaire. L'ASACASE se reserve le droit de revendre les outils du projet, la somme servira à rembourser le montant du prêt encore dû.
 - 2.4 L'intégralité de l'investissement effectué par le promoteur dans le cadre de la réalisation du projet appartient à l'ASACASE jusqu'au remboursement intégral du montant du prêt et des intérêts.